VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

LA GRANDE,

Commode et Substantielle Résidence à deux étages avec mansarde

ET UNE BATISSE ECURIE DANS LE FOND,

Nos 811 et 813 rue Robin.

SUCCESSION DE JEREMIAH LINCOLN.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune. MERCREDI, 21 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 18 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jéremiah Lincoln (No 54,[illegible] 4 du dossier de ladite Cour), il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot de terre désigné par le No Deux dans l'et borné par les rues Annonciation, Clippewa, Terpsichore et Robin, dans le faubourg Annonciation, dans le Premier District de cette ville, et lequel lot mesurant 31 pieds 1 pouces et 5 lignes de face à la rue Robin sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure actuelle ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, et les droits, voies et privilèges y appartenant, d'après le devis d'un plan par E. Surgi, ingénieur civil, daté le 29 mai 1847, lequel dit devis est annexé à un acte passé pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, daté le 27 mars 1848.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans cette ville dans le même district et il est une la ci-dessus décrite propriété et contigu à celle-ci, mesurant 15 pieds 11 pouces et 2 1/2 lignes de face à la rue Robin, sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié la plus près de la rue Chippewa du lot No Un, sur un plan de L. Surgi, ingénieur civil, le 29 mai 1847, déposé en l'étude de S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations sur les premièrement et deuxième mentionnées propriétés comprennent une grande et confortable résidence en bois, à deux étages et mansarde, désignée par le numéro municipal 811 rue Robin, et contenant vestibule, salon, salle à manger, office, cuisine, etc., de spacieuses et bien aérées chambres à coucher, cabinets, mansarde finie, etc. Le fond des dites propriétés est amélioré d'une bonne et substantielle bâtisse en bois couverte en ardoise comme écurie; aussi une bâtisse en bois à un étage comme bureau sur la façade avec entrée pour wagon, portant le No 813 rue Robin, le tout bâti avec soin et substantiellement avec des matériaux et bâti solidement par le défunt. Une bonne situation, à proximité des plus heureux grandes presses à coton, chars urbains et autres agréments.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance un an après date en des billets garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente, incluant les timbres du revenu des E. U., aux frais des acquéreurs pardevant Félix Joseph Puig, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

Frank H. Butler, jr. avocat.

21 janv—21 28 fév 4 11 18 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour ceux qui veulent faire des placements.

COTTAGE DOUBLE

1731 et 1733 rue Polymnie.

Splendide site à batir,

1156 et 1158 rue Magasins, près de la rue Erato.

Succession de Dennis Ahern.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune Le MERCREDI, le 21 février 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Division D, maintenant absent en congé, daté le 16 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Dennis Ahern (dossier No 43,616); il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île borné par les rues Polymnie, Carondelet, Baronne et Encrope, désigné comme lot No 3 de l'île 89, lequel dit lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Polymnie sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant le cottage double de valeur, ayant deux étages dans le fond, contenant 6 ou 7 chambres de chaque côté office, allée et bonne cour dans le fond, et connu comme les Nos municipaux 1731 et 1733 rue Polymnie, réclamant de bons locataires, rapportant $12 de chaque côté; bon emplacement et bon entourage.

2° Ce site de valeur à bâtir, ce certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île borné par les rues Magasin, Erato Clio et Constance désigné par le No 2 sur un plan de A. Castaing, [illegible], daté le 9 juin 1859, et déposé pour référence en l'étude de S. Barnett, ancien notaire, ledit lot mesurant (en mesure anglaise) 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasin, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Un splendide site pour bâtir, centralement situé, près de tous les avantages voisinage de choix, l'île de la rue pavée, lignes de chars électriques en face etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an avec 8 pour cent par an d'intérêt sur ces paiements différés, ensemble avec toutes les clauses usuelles d'assurances et de sécurité, et d'après la loi. Acte de vente incluant les timbres du Revenu des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900.

21 janv—21 28—fév 4 11 18 à date

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi le 30 janvier 1900.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur Bureau No 829 rue Commune, MARDI le 30 janvier 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre émanant daté et signé le 28 décembre 1899 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée Succession de Henry Wichterich No 60 787 du dossier de la susdite cour il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Numéros 7 et 8 dans l'île No 8, borné par les rues Lesseps, France, Grands Hommes (maintenant Dauphine) et Craps (maintenant Bourgogne); lesquels dits lots mesurant, en mesure américaine, chacun vingt-six pieds sept pouces, cinq et demie lignes de face à la rue Lesseps sur cent huit pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois contenant de chaque côté deux chambres, cuisine et galerie couverte, citernes, hangars, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, payable en un ou deux ans en billets portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. En cas de procès dix pour cent d'honoraires d'avocat, les taxes pour l'année 1900, de même que les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis devant être aux frais de l'acquéreur. Le dépôt usuel de dix pour cent du prix de l'adjudication devant être fait au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 déc—30 j n 2 9 16 23 28 29 30

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHGREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

—o—

SUCCESSION DE J. A. C. WADSWORTH.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 48 526—Par ordre signé le 15 janvier 1900, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge, de la succession ci-dessus, Je, Jas. A. Brennan, encanteur, vendrai à l'enchère publique, le SAMEDI 17 février 1900, à 11 heures a. m., à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, la propriété ci-après décrite, à savoir, le tout situé dans la paroisse Morehouse, Etat de la Louisiane:

1° Un quart du sud-ouest de la section du quart sud-ouest de la section 15, quart nord-ouest du quart nord-ouest de la section 22, sud-est quart sud-est quart de la section 16, nord-est quart de la section nord-est 21, le tout dans township 23, n. r., 8 est, le tout contenant 160 acres.

2° Le tract Merwin, composé de la moitié ouest de la section 8, moitié est de la section 7, moitié nord de la section 17, moitié est de la section 18, township 21, n. r., 8 est, contenant 1114 acres, plus ou moins.

Conditions—Comptant.

16 jan—16 21 28—fév 4 11 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain vacant de valeur,

Sur la rue des Ursulines, après Miro.

PAVAGE EN ASPHALTE, CHARS ELECTRIQUES PASSANT DEVANT, PRÈS DE TOUTES LES COMMODITÉS.

GRAND TERRAIN RUE STE-ANNE, près Rocheblave.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division A—No 60,778.

In re les mineurs Louis, James, Joseph et Edmond Ferronillet.

IL sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI, 28 février 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840, rue Commune, par JAS. A. BRENNAN ET FILLE Encanteurs, bureau No 630 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 22 janvier 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

1. Un lot de terre en cette ville dans l'île borné par les rues Ursulines, Miro, Tonti, et St Philippe, désigné par le No 12 et mesurant 38 pieds 4 pouces et 5 lignes de face sur la rue Ursulines par 106 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne parallèle à la rue Tonti et 112 pieds 9 pouces et 2 lignes sur une ligne oblique de l'autre côté.

2. Un lot de terre dans l'île borné par les rues Dorgenois, Ste Anne, Rocheblave et Orléans, désigné par le No 147, et mesurant 29 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 83 pieds plus ou moins, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance à un crédit d'un an, avec billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, honoraires d'avocats et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1900 et les timbres du revenu, ainsi que l'acte de vente, pardevant F. D. Charbonnet, N. P., aux frais des acquéreurs; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

23 janv—23 28—fév 4 11 18 25 28.

W. H. Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ COTTAGE Nos 616 et 618 rue Bellecastle, No 5220 rue Laurel, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Willis veuve de Robert Arlington; No 60 587 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 445 rue Camp—Le MARDI, 13 février 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, où les plans donnent tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 9 janvier 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels la suivante décrite propriété à savoir:

1° Une certaine portion de terrain dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'île No 15, borné par les rues Laurel, Jersey, Valmont et Bellecastle désignée par le No 9, et mesurant 33 pieds et 3 pouces de face à la rue Bellecastle sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage double, étant Nos 616 et 618 rue Bellecastle, entre les rues Jersey et Laurel, borné par la rue Valmont, contenant trois chambres de chaque côté.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'île borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat, désigné comme lot No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple étant le N. 5220 rue Laurel, entre les rues Dufossat et Bellecastle, borné par la rue Jersey, contenant six chambres, etc., sur une ligne de chars électriques.

Conditions—Comptant, ou, à l'option de l'acquéreur, une demie ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, payable en billets de l'acquéreur, datés le jour de l'adjudication, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date et garantis ensemble avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité et de procès là-dessus; par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles comme l'assurance et le transfert de la police; le pacte de non-aliénando et autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant déposer 10 pour cent de son enchère entre les mains de l'encanteur et devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1900, aussi bien que le coût de l'acte de vente et les timbres du Revenu de l'Intérieur ledit acte de vente devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire à la Nouvelle Orléans.

12 jan—12 14 21 28—fev 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Double Cottage, Nos 2717 et 2719 rue Philip, dans l'affaire de la succession de Christian Windstein et als, No 46,047.—du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 834 rue Gravier—MARDI, le 6 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 et 842 rue Commune, où les plans montrent tout les détails et les dimensions conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H Rightor, juge de la Division D, maintenant absent pour cause de maladie, daté et signé le 27 décembre 1899, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H Fitzpatrick encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, placé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'île borné par les rues Clara, Jackson, Philip et Magnolia (ou Magnolia) désigné par le No 4 sur un devis annexé à un acte passé pardevant Paul E. Lanesche, ancien notaire en cette ville, le 10 avril 1861. Ledit lot mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Philip, sur 123 pieds 10 pouces et 2 1/8 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3. 124 pieds 11 pieds et 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de séparation et 30 pieds 1 pouce et 4 3/4 lignes de largeur dans le fond. Les améliorations comprenant un Cottage double, étant les Nos 2717 et 27 9 rue Philip, entre les rues Clara et Magnolia; contenant deux chambres et cuisine, hangar, une citerne de chaque côté; banquette briquetée.

Termes et conditions—Devant être vendu à l'enchère publique à terme de une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, devant être représenté par des billets de l'acquéreur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et devant être garanti par lien de vendeur, privilège et hypothèque spécial sur ladite propriété; l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité incluant le pacte de non aliénando, l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat dues en 1900 et de faire un dépôt de 20 pour cent est requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Geo. J. Gentiner, notaire, et pour les timbres du revenu aux frais de son encheré.

31déc—31—janv 7 14 21 28—fév 4 5 6

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Eugénie Montet, veuve en premières noces de Eugène Guénaudon et épouse en secondes noces de Antoine Dégeorge.

No 60,988—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente de la propriété 1507 avenue de l'Esplanade en cette ville.

EN VERTU et conformément à un ordre de vente, pour payer les dettes de la succession rendu dans la susdite affaire, signé par l'Honorable John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, daté le vingt-trois janvier 1900, et à moi adressé, je, Auguste Huard, un encanteur dûment autorisé de cette ville, vendrai à l'enchère publique, le MERCREDI, 28 février 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse Graham, No 211 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, la propriété immobilière ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île compris entre les rues Esplanade, Robertson, Kerlerec et Claiborne, désigné par le numéro neuf (9), sur un plan de A. Bourgeroi, daté 27 septembre 1836; lequel lot de terre mesure, en mesure française, trente (30) pieds de face à l'avenue ou rue de l'Esplanade, par cent vingt (120) pieds de profondeur, adjoignant le lot numéro huit (8) sur le dit plan formant l'encoignure des rues Esplanade et Robertson.

Etant la même propriété que la dite Dame Antoine Degeorge, décédée, avant acquise par achat de François Degeorge, par acte devant Oscar Drouet, notaire, le 26 juillet 1879, enregistré au Bureau des Aliénations au Livre 111, folio 913.

Aux termes et conditions suivantes, à savoir:—Un tiers (1/3) ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans, pour billets des acquéreurs portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec huit pour cent par an d'intérêt, de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes autres clauses usuelles de garantie des actes de vente. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes dues et payables en année 1900, en plus du prix de l'adjudication, et devant déposer avec l'encanteur dix pour cent de leur enchère au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Michel V. Déjan, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du revenu interne des Etats-Unis.

AUG. HUARD, Encanteur,

Office 121 rue Carondelet, Nile Orléans, Lne

Voyez le plan à la Bourse.

28 janv—28—fev 4 11 18 25 28

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henri Mauté.

No 59,471—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune—LUNDI, le 29 janvier 1900, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, au No 5201 rue Dauphine, encoignure de la rue Elizardi en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 16 janvier 1900, pour le compte de ladite succession, un lot d'épiceries LE TOUT EN BLOC.

Conditions—Comptant.

17 jan—17 24 26 27

W. C. H. Robinson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

IN RE J. N. HOWELL VS THE SOUTHERN CONFECTIONERY CO. LTD.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 60,167.

Marchandises en vente—Ustensiles de manufacture de confiserie. Et liste de comptes courants.

MERCREDI, LE 31 JANVIER 1900.

Sur les lieux, No 510 et 512 rue Magasins, à 11 heures A. M.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur—Bureau 812 rue Commune—Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 15 janvier 1900, in re J. N. Howell vs la Southern Confectionery Co. Ltd, dossier No 60,167, il sera vendu à l'enchère publique,

1. La marchandise en vente, etc., de la compagnie ci-dessus.

2. Les comptes courants.

D'après l'inventaire enregistré dans l'étude de Fred Zengel, notaire. Les clefs de la maison au bureau de l'encanteur

Conditions—Comptant.

W. C. H. ROBINSON, Encanteur.

Hugh S Sothon, avocat

21 jan—21 28 à date

John J. Castell.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

DE BON RAPPORT.

1818 et 1820 rue St-Philippe.

SUCCESSION DE

Estelle Mortimer, épouse de François Livaudais Enoul

No 60,923—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JOHN J. CASTELL, encanteur, Bureau No 640 rue Gravier—MERCREDI le 7 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 211 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 29 décembre 1899 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, il sera vendu à l'enchère publique:

Le cottage double 1818 et 1820 rue St-Philippe entre les rues Derbigny et Roman, borné par la rue Dumaine, contenant six (6) chambres de chaque côté. Le lot mesurant 31' 9" 6'" à la rue St-Philippe sur une profondeur de 124' 8" 3'".

Conditions—Comptant; acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert Légier. Les timbres du Revenu devant être fournis par l'acquéreur.

7janv—7 14 22 28—fév 4 7

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

Liste de publication.

JANVIER 1900.

Attâret, Jean Pierre	Lamugne, Pierre [Julien
Biard, Léon	
Billon-Morin, Frédéric Henri	Laval, Antonin Emile
	L-atreman, Lucien
Boesch, Alfred	Loraille, François Désiré
Bourdès, Auguste	
Bugnet, Marie Joseph Lucien	Luquet, Henri Pascal
	Maurin Fortuné Hyacinthe
Cavé, Jean Marie Joseph	Mazères Servant
	Nacharès, Jean
Colin, Jean Thiébant	Pelletier, Henri François
De Diesbach de Belleroche, L.	
Forgues, Joseph	Picolo, Joseph Mad
Gasslot Maisonnave Remy	Roques, Bertrand Constantin
Gébert et Guérin, Mesdames	Sousa, François
	Très-eiré, Paulin Eléazar (succession)
Hatanville, Hippolyte Armand	Thourez, Charles Vital
Huet, Frédéric Albert	
Labat, Charles	
Laffouillère, Jean Pierre	

J. THIÉBAUD,

Gérant du Consulat.

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Rémunératif, dans un Cottage Double, Nos 2619 et 2621 rue Melpomène.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 21 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 15 janvier 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de Mme Mary Ellen Williams, femme de John Scanlan vs Margaret Frances Kelly, une mineure No 42,271 du dossier de ladite cour, la suivante décrite propriété, à savoir:

Le productif cottage double en bois à un étage Nos 2619 et 2621 rue Melpomène, contenant galerie, quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, dans le Premier District de cette ville dans l'île borné par les rues Melpomène, Thalie, Sud Robertson et Magnolia. Le lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène, sur une profondeur entre lignes parallèles de 96 pieds, d'après un devis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 31 mai 1870, sur lequel il est désigné par le No 13, et est composé de tout du dit lot moins 31 pieds 9 pouces enlevés du fond, d'après le plan par Reizenstein, sur lequel il est désigné par le No 13, sur une vaste avenue, près des chars des égrises, marchés, écoles, et loué au taux de $240 par an, le rend un placement sûr et productif.

Conditions—Une moitié comptant et la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final. A pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur des billets, et devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au dessus le prix de l'adjudication. Il sera requis 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente. Acte de vente pardevant James Simón, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

21 janv—21 28—février 4 11 18 21

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU D'UNE BUVETTE

Encoignure des rues Jackson et Tchoupitoulas.

Installations de la Buvette, Vins, Liqueurs, Whiskies, Cash Register, Verreries, Tables, Chaises, Meubles de Maison.

Succession de George N. Osterman.

Mercredi, le 31 Janvier 1900

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, au No 2139 rue Tchoupitoulas, à l'encoignure de l'avenue Jackson, MERCREDI, le 31 janvier 1900, à 11 heures A. M., en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division "A", dossier No 60,974 signé le 19 janvier 1900, dans l'affaire de la succession de Geo. N. Osterman, à l'enchère publique, il sera vendu:

Le contenu de la buvette, effet de maison, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

21 jan—21 28 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Caroline Kemmler.

Deux Cottages, Nos 4219 et 4222 rue Constance.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune—MARDI, le 13 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dossier No 52,940 signé le 28 décembre 1899, pour le compte de la succession de Caroline Kemmler, il sera vendu à l'enchère publique:—

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance désignés par les numéros 12 et 13, le No 13 mesurant 35 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles et le No 12 touchant au ci-dessus et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages connus comme les Nos 4218 et 4222 rue Constance.

Termes et conditions—Comptant, à moins que la valeur évaluée. Si la propriété ne rapporte pas le montant de l'évaluation comptant, elle sera immédiatement offerte de nouveau avec bénéfice de l'évaluation, à la moitié comptant, la balance en un et deux ans avec toutes les clauses usuelles de sécurité; les billets pour les paiements différés portant six pour cent d'intérêt; les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant M. H. Manion, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu de l'intérieur.

MM. Boatner, Dodds et Boatner, avocats.

10 janv—10 21 28—fev 4 11 12 13

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE SIMPLE.

Bien situé dans le Quatrième District.

No 2334 rue Sixième, à l'encoignure de la rue Howard.

Succession de Patrick Tracey et femme.

No 60,081.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 13 février 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu des rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 15 décembre 1899, et signé le 3 janvier 1900 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Le Cottage simple bien situé 2334 rue Sixième à l'encoignure de la rue Howard, contenant galeries sur la façade et dans le fond, 3 chambres, cuisine; dans la cour il y a des hangars, poulailler et citerne. La terre est décrite comme deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville désignés comme lots I. et J. de l'îlet 334, borné par les rues Sixième Septième, Liberté et Howard, et mesurant 60 pieds de face à la rue Sixième sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Howard.

La maison est près de tous les agréments; les 3 chambres de façade sont bien tapissées, et c'est un bon placement.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, l'assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et au dessus le montant de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant W. R. Kerr, notaire.

13 jan—13 14 21 28—fév 4 11 à date

Albert Scartabelli De Porzia.

Achat, Vente et Administration de Propriétés, Collection des loyers et de comptes, Négociation de prêts, etc.

P. O. Box 887. 129 Decatur St.,

7jan—1m Nouvelle-Orléans, Lne,

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Hâvre, Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 42, pied de North River, rue Morton.

LA NORMANDIE, 1er février.
LA CHAMPAGNE, 8 février.
LA GASCOGNE, 15 février.
LA TOURAINE, 22 février.
LA NORMANDIE, 1er mars
LA BRETAGNE, 8 mars

Passage de première classe pour le Hâvre, $60 et au dessus.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 32, Broadway, New York.

E. E. PREVOST, 45 rue Baronne,
Agent Général au Sud.

12 fév—

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT.

STEAMERS.

KNICKERBOCKER..Mercredi, 31 jan.
LOUISIANA.....Mercredi, 14 février

Partiront de leur quai à 8 a. m. du pied de la rue Toulouse.

Fret assuré sous police ouverte de la Cromwell Steam-ship Company à 15-100 pour cent à New York.

Taux et connaissements directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Ouest.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser à ALEX. HARRIS, Agent, No 313 rue Carondelet.

15 sept—

CHEMINS DE FER.

Southern RAILWAY:

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 35	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	7.45 P. M	7.55 A. M
Arrive à Atlanta	11.40 A. M.	11.30 P. M
Quitte	12.00 midi	11.50 P. M
Arrive à Washington	6.42 A. M.	9.35 P. M
" Baltimore	8.00 A. M.	11.35 P. M
" Philadelphie	10.15 A. M.	2.56 A M
" New York	12.43 P. M.	6.23 A. M
" Boston	8.30 P. M.	3.30 P. M

No 38 continue sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Chars à Dîner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les réserves Pullmans s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY,

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La.

J. M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets
M. R. Powers, Agent de District de Passagers
8, H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass.
Atlanta, Géo.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.

17 déc—

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati. Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT

No.	Arrivée	No.	Départ
1 fast mail	7:40 am	6 fast mail	7:55 am
4 fast mail	7:10 pm	14 limited	11:15 am
5 limited	8:30 pm	2 fast mail	7:45 pm
7 Coast tous les jours dim ex	2:55 pm	8 Coast tous les jours (dim ex)	4:00 pm
9 Dim Exc	9:30 pm	10 Dim Exc	8:05 am

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas le prix courant, et supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.

1mars—31 déc

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 28 jan. 1900

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.

No 4, départ 9:25 A. M.
No 3, arrive